Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026
ID : 037-213700255-20260407-2026_22_DELIB-DE

Berthenay

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Indre et Loire
Commune de Berthenay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Avril 2026

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 15
Représentés par pouvoir : 0
Nombre de conseillers votants : 15

L'an deux mille vingt-six le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Berthenay, s'est assemblé salle de convivialité – Halle Sportive de Berthenay, sous la présidence de Mr BERTRAND Jacky, Maire. La séance a été publique.

Présents : Mr BERTRAND Jacky, Mr FAURRE Yann, Mme SALGUEIRO Audrey, Mr MENDEZ Patrick, Mme OSSANT Laurence, Mr YVELIN Christian, Mme DORANGE Annie, Mr GUILMET Patrick, Mr MARION Cyrille, Mme AUGÉ Emilienne, Mr BEAUPLAT Nicolas, Mme CAUVEAU Sandrine, Mr DUCHÊNE Guillaume, Mme HORNN Charlotte et Mme HORNN Charlène, Conseillers Municipaux.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer, Monsieur BERTRAND ouvre la séance à 19H15.

A été nommé secrétaire de séance : Mr DUCHÊNE Guillaume

Délibération n°2026/22 : Désignation des délégués au Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine (PNR)
Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose le rapport suivant :

La commune de Berthenay est adhérente au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et est représentée par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Ces élus participeront au comité syndical du par, instance décisionnelle majeure chargée des grandes orientations politiques et budgétaires.

Suite au renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de désigner de nouveaux délégués.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Mme Laurence OSSANT et Mme Audrey SALGUEIRO se sont portées candidats.

Décision
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la charte 2025-2040 du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine approuvée par la commune par délibération du 18 Mars 2025,

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026
ID : 037-213700255-20260407-2026_22_DELIB-DE

Vu le décret n°2025-1162 du 05/12/2025 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ;
Vu les statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur ;
Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ;
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
- désigne les délégués suivants : Mme Laurence OSSANT en qualité de délégué titulaire et Mme Audrey SALGUEIRO en qualité de délégué suppléante ;
- prend acte que ces dernières représenteront la commune au sein du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.

MAIRIE DE BERTHENAY (Indre-et-Loire)

Le Maire,

Jacky BERTRAND

Le Secrétaire de séance

Guillaume DUCHÊNE